ID: 059-215900846-20250407-2025_13DGS-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT 59 – NORD

COMMUNE DE BLARINGHEM

Séance du 7 avril 2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de BLARINGHEM

Séance du 7 AVRIL 2025 à 19 Heures 00

Nombre de conseillers

. En exercice : 19
. Présents : 14
. Pouvoirs : 02
. Votants : 16
. Absents : 03

Date de convocation:

25 mars 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Régis DUQUENOY**, **Maire**

Etaient présents:

Mmes JOURDIN B., VERRIELE M., Mrs MORDACQ P-H., DEVAUX A., LOUVET B., Adjoints, Mmes DESMULIE N., MASSIET I., PLOCKYN F., Mrs MAERTEN G., DEFRANCE D., GAYMAY H., RIGOBERT B., DEVOS S.

<u>Ont donné pouvoir</u>: Carole DELSART à Nicole DESMULIE, Patrick MORDACQ à Gérard MAERTEN.

<u>Absents</u>: Brigitte DERAM, Corinne CORDIER, Annie DESPICHT.

Secrétaire de séance : Bernadette JOURDIN

QUESTION N° 2025-13

Objet: Approbation du budget primitif du budget annexe « Centre Commercial » exercice 2025

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les grandes étapes de la construction du budget primitif du budget annexe « Centre Commercial » pour l'exercice 2025.

Monsieur le Maire présente et commente le budget primitif budget annexe « Centre Commercial » pour l'exercice 2025.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire du budget primitif du budget annexe « Centre Commercial » de l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée

DÉCIDE

POUR: 16

CONTRE: 00

ABSTENTION: 00



Publié le

ID: 059-215900846-20250407-2025_13DGS-DE

Article 1 – d'adopter le budget primitif du budget annexe « Centre Commercial » pour l'exercice 2025, équilibré suite à l'affectation des résultats, conformément aux tableaux de l'article 2.

Article 2 -

EXPLOITATION

INVESTISSEMENT

DEPENSES

DEPENSES

	described to the second	700000000000000000000000000000000000000			
	BP 2024	BP 2025		BP 2024	BP 2025
011 - Charges à caractère général	31 500,20 €	36 500,00 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	- €
012 - Charges de personnel	- €	- €	20 - Immobilisations incorporelles	3 420,00 €	7 221,80 €
014 - Atténuation de produits	- €	- €	204 - Subvention d'équipement versées	20 000,00 €	25 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	3 000,00 €	3 000,00 €	21 - Immobilisations corporelles	- €	- €
66 - Frais financiers	- €	- €	23 - Immobilisations en cours	- €	- €
67 - Charges exceptionnelles	- €	- €			
68 - Provisions	- €	- €			
total dépenses réelles de fonctionnement	34 500,20 €	39 500,00 €	Total des dépenses réelles d'investissement	23 420,00 €	32 221,80 €
			040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	- €	- €
023 - Virement à la section d'investissement	23 420,00 €	32 221,80 €	041 - Opération d'ordre patrimoniale	- €	- €
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	001 - Déficit d'investissment reporté	- €	- €
Restes à Réaliser	- €	- €	Restes à Réaliser	- €	- €
total des dépenses de fonctionnement	57 920,20 €	71 721,80 €	total des dépenses d'investissement	23 420,00 €	32 221,80 €

RECETTES

RECETTES

	BP 2024	BP 2025		BP 2024	BP 2025
013 - Atténuation de charges	- €	- €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €
70 - Produits des services	- €	- €	1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	- €	- €
73 - Impôts et taxes	- €	- €	13 - Subvention d'équipement	- €	- €
74 - Subvention d'exploitation	- €	- €	16 - Emprunts	- €	- €
75 - Produits de gestion courante	15 400,00 €	16 420,00 €	024 - Produits des cessions	- €	- €
77 - Produits exceptionnels	- €				
total recettes réelles de fonctionnement	15 400,00 €	16 420,00 €	total des recettes réelles d'investissement	- €	- €
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	- €		040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	- €	- €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	42 520,20 €	55 301,80 €	041 - Opération d'ordre patrimoniale	- €	- €
NAME OF THE OWNER OF THE OWNER.			021 - virement de la section de fonctionnement	23 420,00 €	32 221,80 €
			001 - Excédent d'investissement reporté	- €	- €
total des recettes de fonctionnement	57 920,20 €	71 721,80 €	total des recettes d'investissement	23 420,00 €	32 221,80 €

Article 3 – d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Article 3 – de transmettre la présente décision et son annexe au représentant de l'État dans le département pour contrôle de légalité ainsi qu'au comptable de la collectivité.

Le Maire,

Régis DUQUÉNOY

La Secrétaire de séance, Bernadette JOURDIN

Délibération rendue exécutoire

Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture de Dunkerque le : et de la publication ou notification le :

Le Maire,